

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT	02	EDUCATION	01	SOCIAL	02
INFRASTRUCTURE	07	ECONOMIE	02	ENERGIE	01
ADMINISTRATION	08				

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armacm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armacm, Web:www.armacm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armacm

N° 1661

12 Octobre 2018

12 October 2018

18H11/6:11 PM

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	014/DM/C/DJ/SG/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 014/DM/C/DJ/SG/2018 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°002/LC/R-AD/D-MB/DDMP/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VÉTÉRINAIRE DE DJOHONG
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

2	Reference	014/AONO/MINT/CMPM/2018 du 10/10/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00014 /AONO/MINT/CMPM/2018 POUR LA FOURNITURE DE 60 000 ALCOOTESTS CHIMIQUES AU MINISTERE DES TRANSPORTS.FINANCEMENT- FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2018, POUR LA PARTIE HORS TAXES ; - LE BF-MINT, EXERCICE 2018, POUR LA PARTIE TAXES (TVA).• IMPUTATION : 52 46 602 02 730000 6191
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	13-11-2018

3	Reference	N°005/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2018 DU 00/10/18 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE(AON) N°005/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2018 DU 00/10/18 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) ETABLES AMENAGES POUR LA QUARANTAINE DANS LA STATION DE LOUGUERE, REGION DU NORD DANS LE CADRE DU PRODEL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	07-11-2018

4	Reference	14 /AOIR/MINT/CMPM-SPI/2018 du 10/10/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°00014 /AOIR/MINT/CMPM-SPI/2018 POUR LA CONCESSION DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE SECURISATION DES VIGNETTES DE VISITES TECHNIQUES DES VEHICULES
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	06-11-2018

5	Reference	03/DC/C. NGANHA/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°03/DC/C. NGANHA/CIPM/2018 DU 26 SEPT 2018 RELATIVE A LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ETSCOLAIRES/PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA. "EN PROCED URE D'URGENCE"FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINEDUB 2018 .
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	16-10-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [04/DC/C NGANHA/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 04/DC/C NGANHA/CIPM/2018 DU 26 SEP 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE NGAN'HA, PROGRAMME ANNUEL 2018.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018 ET SUIVANTS

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 16-10-2018

7

Reference [N°D13-238/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°D13-238/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18POUR LA PRODUCTION ET LA MULTIPLICATION DE 65 000 SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LES NOUVELLES DIRECTIVES DE PRISE EN CHARGE DU VIH

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 07-11-2018

8

Reference [04/DC/MINT/CMPM/2018 DU 27/09/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°0004/DC/MINT/CMPM/2018 POUR LA PRODUCTION ET POSE DE 1000 (MILLE) SUPPORTS PORTANT DES MESSAGES DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERE SUR CERTAINS SITES DANS CERTAINES LOCALITES.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 06-11-2018

9

Reference [03/AC/CNY/SG/CDPM-VINA/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 03/AC/CNY/SG/CDPM-VINA/2018 DU 12 OCT 2018 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU, PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET MATÉRIELS SPORTIFS POUR LE COMPTE DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, RÉGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2018.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 31-10-2018

10

Reference [03/AONO/CNY/SG/CDPM-VINA/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CNY/SG/CDPM-VINA/2018 DU 12 OCT 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA : NGAOUNDERE - GAROUA BOULAI, DU PK 17+000 AU PK 48+000 LONGUEUR -31,00 KM , NGAOUNDERE - GAROUA BOULAÏ, DU PK 48+000 AU PK 78+000 LONGUEUR 30 KM ; NGAOUNDERE - GAROUA BOULAÏ, DU PK 78+000 AU PK 108+000 LONGUEUR 30 KMFINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2018.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 31-10-2018

11

Reference [AMI N° 002/APMC/CNY/SG/ST/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL PUBLIC A MANIFESTATION DE CANDIDATURES EN PROCEDURE D'URGENCE N°002 /APMC/CNY/SG/ST/2018 DU 10 OCT 2018 RELATIF A LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR L'ACTUALISATION DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE NYAMBAKA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 25-10-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [2018/003/APMI/PAD DU 09 OCTOBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2018/003/APMI/PAD DU 09 OCTOBRE 2018 EN VUE DE LA PRÉSÉLECTION DES CANDIDATS DEVANT PARTICIPER À L'APPEL A CONSULTATION RESTREINTE POUR LA CONCESSION DES ACTIVITES DE LAMANAGE AU PORT DE DOUALA-BONABERI.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 09-11-2018

13

Reference [N°563/MINJUSTICE/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°563/MINJUSTICE/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/AONO/MJ/CIPM/2018 DU 28 DECEMBRE 2017 POUR LA REALISATLON DU CONTROLE TECHNIQUE ET LA NORMALISATION DES RISQUES EN VUE DE L'OBTENTION DE LA GARANTIE DECENALE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE MODERNE DES SERVICES JUDICIAIRES DU LITTORAL A DOUALA

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

14

Reference [N°006/MINEPIA/PRODEL/UCNP/CSPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°006/MINEPIA/PRODEL/UCNP/CSPM/2018, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/MINEPIA/PRODEL/UCNP/CSPM/2018 DU 14/08/18 POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL DE FROID AU PROFIT DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

15

Reference [002/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2018 DU 12 OCTOBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 002/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2018 DU 12 OCTOBRE 2018 AUX SOUMISSIONNAIRES DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°008/ASMI/FODECC/2018 DU 27 SEPTEMBRE 2018 POUR LA PRE QUALIFICATION DES CABINETS POUR L'AUDIT TECHNIQUE DES EXERCICES 2006-2016 DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

16

Reference [01/C/SG/CMP/C-MGA/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 01 /C/SG /CMP/C-MGA/2018 DU 10 OCT 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 020/AONO/CDPM-MB/C-MGA/ 2018 DU 03 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERÉ, REGION DE L'ADAMAOUA, PROGRAMME ANNUEL 2018.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

17

Reference [016/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2018 DU 11 OCTOBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 016/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2018DU 11 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/FODECC/CIPM/2018 DU 16 AOUT 2018 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA REALISATION D'UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES EXERCICES 2006 A 2016 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	0041/C/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 10 OCTOBRE 2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00041/C/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 10 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MINEPIA/CMPM/2018 DU 27 AOUT 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE DU BATIMENT R+1 DU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES A MVOG-BETSI (YAOUNDE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

19	Reference	034 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°034 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°003/MINEPAT/SG/PNDP/CNC/CSPM/2018 DU 1ER AOÛT 2018 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGEE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MARE ARTIFICIELLE ET D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE TONGA MAOUNDE, DANS LA COMMUNE DE MAROUA 2EME, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

20	Reference	00040/C/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 10 OCTOBRE 2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00040/C/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 10 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE A LA CONSULTATION, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00006 /DC/MINEPIA/CMPM/2018 DU 24 AOUT 2018 RELATIF A L'ACQUISITION DES MATERIELS D'INSPECTIONS SANITAIRES VETERINAIRES AU MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

21	Reference	035 /C/MINSEP/CMPM/2018 DU 11 OCTOBRE 2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 035 /C/MINSEP/CMPM/2018 DU 11 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 120/DC/MINSEP/CMPM/2018 DU 14 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

22	Reference	104/D/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/ DU 11 OCTOBRE 2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°104/D/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/ DU 11 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/FODECC/CIPM/2018 DU 16 AOUT 2018 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDE CHARGE DE LA REALISATION D'UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES EXERCICES 2006 A, 2016 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [690/D/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 10 OCTOBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°00690/D/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 10 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MINEPIA/CMPM/2018 DU 27 AOUT 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE DU BATIMENT R+1 DU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES A MVOG-BETSI (YAOUNDE).

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

24

Reference [00689/D/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 10 OCTOBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 00689/D/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 10 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE A LA CONSULTATION, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00006 /DC/MINEPIA/CMPM/2018 DU 24 AOUT 2018 RELATIF A L'ACQUISITION DES MATERIELS D'INSPECTIONS SANITAIRES VETERINAIRES AU MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

25

Reference [256/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/BAO/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°256 /D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/BAO/2018 DU 11 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 120/DC/MINSEP/CMPM/2018 DU 14 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

26

Reference [012/DM/C/DJ/SG/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 012/DM/C/DJ/SG/2018 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°007/LC/R-AD/D-MB/DDMP/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À YAMBA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

27

Reference [N°D13-239/AONO/ MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°D13-239/AONO/ MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2018 DU 09 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR LA CONCEPTION ET LA PRODUCTION DES MESSAGES DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA EN DIRECTION DES POPULATIONS VULNERABLES ET L'ELABORATION DES STRATEGIES DE DIFFUSION VIA L'APPLICATION MOBILE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 07-11-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

28	Reference	002/DM/C/MROU/CIPM/2016 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°002/DM/C/MROU/SG/CMP/2018 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°005/AONO/C/MROU/CIPM/2016 DU 16/06/2016 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MINDOUROU (CMA) DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST, (BLOC D'HOSPITALISATION).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

29	Reference	001/DM/C/MROU/SG/CMP/208 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 001/DM/C /MROU /SG/CMP/2018 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 006/AONO//C/MROU/CIPM/2016 DU 16/06/2016 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À MINDOUROU, DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

30	Reference	DECISION MUNICIPALE N°44/DM/CNDOB/SG/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°44 /DM/CNDOB/SG/2018 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°001C/LC/CNDOB/2018 DU 16/05/2018 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.NDOB/CIPIV1/2018 DU 17/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE FANDA (LOT 3)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

31	Reference	DECISION MUNICIPALE N°45/DM/CNDOB/SG/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°45/DM/CNDOB/SG/2018 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°001AC/LC/CNDOB/2018 DU 16/05/2018 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.NDOB/CIPIV1/2018 DU 17/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE DE MOYA (LOT I)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MBÉRÉ

DECISION MUNICIPALE N° 014/DM/C/DJ/SG/2018 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°002/LC/R-AD/D-MB/DDMP/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VÉTÉRINAIRE DE DJOHONG

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG

Vu La Constitution

Vu La Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu La Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes

Vu Le Décret N°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes et Etablissements Communaux et les textes Modificatifs Subséquents ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics en ses article 180-181 et 182 alinéa (e)

Vu Le Décret N° 78/485 du 09 Novembre 1978 fixant les applications des chefs de circonscriptions administratives et des organismes et personnels chargés de les assister dans l'exercice de leurs fonctions modifié et complété par le Décret N° 79/124 du 18

Janvier 1979;

Vu Le Décret N°2017/343 du mars 2017 portant nomination de Monsieur MVOGO MARIE SYLYAC, aux fonctions de Préfet du Département du MBERE ;

Vu Le Décret N0 92_/127 du 26 Juin 1992 Portant création de la Commune de DJOHONG ;

Vu l'Arrêté N° 00000131/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013, constatant l'élection de Monsieur OUMAROUISSAMA, en qualité de Maire et ses Adjoints ;

Considérant la lettre de mise en demeure du 17 juillet 2018

Considérant le PV de constat de carence et de défaillance du 19 septembre 2019 par la commission technique et les recommandations y relatives Considérant les nécessités de service;

DECIDE

Article 1er : le Marché, objet de la lettre commande N° N° 002/LC/R-AD/D-MB/DDMP/2018 pour les travaux de construction de construction du Centre Zootechnique et Vétérinaire de DJOHONG.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publié partout ou besoin sera.

DJOHONG le 20 Septembre 2018

Le PREFET

OUMAROU ISSAMA

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00014 /AONO/MINT/CMPM/2018 POUR LA FOURNITURE DE 60 000 ALCOOTESTS CHIMIQUES AU MINISTERE DES TRANSPORTS.FINANCEMENT- FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2018, POUR LA PARTIE HORS TAXES ;- LE BF-MINT, EXERCICE 2018, POUR LA PARTIE TAXES (TVA).• IMPUTATION : 52 46 602 02 730000 6191

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement des équipements de surveillance routière, Le Ministère des Transports lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de 60 000 alcootests chimiques destinés aux campagnes de prévention routière.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent :

- l'acquisition de soixante mille (60 000) alcootests chimiques au Ministère des Transports;
- la formation du personnel (20 personnes) du Ministère des Transports en charge des activités de prévention routière à l'utilisation des alcootests proposés.

L'alcootest proposé devra :

1. permettre la lecture du taux d'alcoolémie du conducteur ;
2. pouvoir indiquer un taux d'alcoolémie supérieur à 0,8 g/l de sang conformément au Code Communautaire de la Route en zone CEMAC ;
3. être à usage unique et individuel ;
4. présenter une nette séparation entre la partie contenant le réactif et celle servant au prélèvement sur l'usager contrôlé ;
5. être d'utilisation simple et rapide pour l'usager;
6. être d'interprétation facile et rapide pour le contrôleur ;
7. avoir un dispositif accessoire permettant de consigner le résultat du test ainsi que les informations sur :
 - le lieu de contrôle ;
 - l'identité du contrôleur ;
 - l'identité de l'usager en infraction (noms, n° du permis) ;
 - l'identité du véhicule (Marque, n° d'immatriculation).
8. être adapté au climat tropical ;
9. présenter une date de péremption d'au moins vingt-quatre (24) mois à compter de la date de livraison. ;
10. autorisation de mise à la consommation délivrée par le MINSANTE du Cameroun.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **71 550 000 (soixante onze millions cinq cent cinquante mille)** de FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les opérateurs économiques de droit camerounais justifiant des compétences avérées dans les domaines de la fourniture des équipements similaires et de la formation du personnel d'entreprises.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financés par :

- Fonds Routier, Exercice : 2018, pour la partie hors taxes ;
- le BF-MINT, exercice 2018, pour la partie taxes (TVA).

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Ministère des Transports, au Service des Marchés (porte C 120), Tél. 22 23 31 73, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère des Transports porte (C 120), dès publication du présent avis, et sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de **75 000 (soixante quinze mille) Francs CFA**.

8. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires un délai minimum de trente (30) jours à compter de la date de publication du présent Avis d'Appel d'Offres pour déposer leurs offres.

Chaque offre paraphée, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (1) original et cinq (05) copies marquées comme telles, seront déposées contre récépissé au service des Marchés du Ministère des Transports, au plus tard **le 13/11/ 2018 à 13 heures** et devront porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0014 /AONO/MINT/CMPM/2018 POUR LA FOURNITURE DES
ALCOOTESTS CHIMIQUES AU MINISTERE DES TRANSPORTS.
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer les fournitures.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **un million quatre cent trente un mille (1 431 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres et dont la liste figure dans la pièce 9 du DAO.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet ou Sous-préfet). Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera à la salle de conférence en un temps **le 13/11/ 2018 à 14 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, siégeant en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

1- critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci- après seront automatiquement éliminées :

1. non Conformité du dossier administratif dans les 48h ;
2. Absence de la caution de soumission
3. Obtention de moins de 80% de critères de qualification essentiels;
4. Fausse déclaration ou Pièces falsifiées ;
5. Non Présentation du certificat d'origine du matériel ;
6. Non Présentation des prospectus détaillant les caractéristiques du produit à fournir ;
7. Non Présentation de l'autorisation de mise à la consommation délivré par le MINSANTE .

2- critères essentiels

La notation des critères de qualification ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur



positive (oui) ou la valeur négative (non) :

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	oui/non
2	Caractéristiques de l'alcootest chimique	oui/non
3	Formation à l'utilisation de l'alcootest chimique	oui/non
4	Expériences et références du prestataire	oui/non
5	Service après-vente	oui/non
6	Délai de livraison	oui/non

Les offres n'ayant pas obtenu au moins 80% des critères essentiels, seront purement et simplement éliminées.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique, peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Transports Routiers du Ministère des Transports, tél 22 23 22 36 ; 22 23 02 51.

YAOUNDE le 10 Octobre 2018

Le *MINISTRE*

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE(AON)
N°005/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2018 DU 00/10/18 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS
(03) ETABLES AMENAGES POUR LA QUARANTAINE DANS LA STATION DE LOUGUERE, REGION DU
NORD DANS LE CADRE DU PRODEL**

FINANCEMENT

BANQUE MONDIALE (BM) , LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans «UN Development Business » du 24 août 2017,

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL). Le PRODEL a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre des travaux de construction de trois (03) étables aménagées pour la quarantaine dans la station de Louguere, Région du Nord dans le cadre du PRODEL et en procédure d'urgence.

2. Financement

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AONO) en procédure d'urgence tel que défini dans les « Directives : Passation des Marchés de Fournitures, de Travaux et de Services (autres que les Services de Consultants) par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Don de l'IDA de Janvier 2011 » et révisé en 2014, ouvert à tous les soumissionnaires éligibles tels que définis dans les Directives.

3. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres complet en Français (version papier ou PDF) en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de Cinquante mille (50.000) Francs CFA. La méthode de paiement sera : paiement en espèces, chèque, virement à la BICEC, Agence Centrale de Yaoundé ou auprès des onze (11) agences BICEC, au compte n° 335 988 Nom du client : « Compte spécial CAS-ARMP ».

4. Remises des offres

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **07 NOVEMBRE 2018 à 13 heures (heures locales)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

5. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission, pour un montant de **d'un millions cinq cent mille (1 500 000) F CFA**

6. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants à l'adresse mentionnée ci-dessous le **07 NOVEMBRE 2018 à 14 heures**.

7. Durée Validité des Offres

Les offres **resteront valables pendant une durée de cent-vingt (120) jours**.

8. Renseignements Complémentaires

L'ADRESSE DE SOUMISSION EST LA SUIVANTE :

Unité de Coordination Nationale du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL), sis au quartier Bastos, derrière les bureaux de la Banque Mondiale, à 400 mètres tout droit, immeuble R+2 à gauche, peint en vert citron (Cellule de Passation des Marchés ,rez de chaussée), rue 1761 Yaoundé, Cameroun.

Les enveloppes fermées devront comprendre la mention suivante :

« AONO N°005/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2018 DU 01/10/18 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) ETABLES AMENAGEES POUR LA QUARANTAINE DANS LA STATION DE LOUGUERE, REGION DU NORD DANS LE CADRE DU PRODEL

- A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS ».

L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est (sont) :

POUR LES INFORMATIONS :

Unité de Coordination Nationale du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL) sis au quartier Bastos, derrière les bureaux de la Banque Mondiale, à 400 mètres tout droit, immeuble R+2 à gauche, peint en vert citron (Cellule de Passation des Marchés, rez de chaussée), rue 1761 Yaoundé. Email : prodel_2017@yahoo.com

YAOUNDE le 1 Octobre 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SALÉ ABOUAME

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°00014 /AOIR/MINT/CMPM-SPI/2018 POUR LA CONCESSION DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE SECURISATION DES VIGNETTES DE VISITES TECHNIQUES DES VEHICULES

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement des opérations de contrôle technique automobile, le Ministre des Transports lance un Appel d'Offres International Restreint pour la concession de la mise en place d'un système de sécurisation des vignettes de visites techniques des véhicules

2. Consistance des prestations

Les activités à concéder dont le descriptif détaillé est dans le cahier des charges au DAOIR sont résumées comme suit :

- La définition du processus organisationnel de la sécurisation;
- Le développement d'une technologie de sécurisation ;
- La mise en place d'une architecture globale et détaillée de la solution de sécurisation envisagée ;
- La mise en place des équipements informatiques et des logiciels nécessaires ;
- L'élaboration du manuel de procédures technique, administrative et financière qui fera ressortir les redevances à reverser à l'Etat du Cameroun au titre de la concession ;
- L'évaluation financière du projet assortie des redevances à reverser à l'Etat du Cameroun et le prix de revient de la vignette devant être supporté par les Centres de Contrôle Technique.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est évalué à **six cent millions (600 000 000) FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux sociétés ci-après :

N°	Sociétés	Adresse
1	PROOFTAG SAS	1100, avenue de l'Europe, ZA Albasud F-82000 Montauban, France
2	GRIG ENGINEERING SARL	BP . 1232 Douala Tél. 675 21 65 42
3	JPPALMERO	290, rue des peupliers 82170 Grisolles Tel : 05.63.05.05.34 Fax 05.63.02.14.88 RCS 498 972 603 000 27 -APE 3320B

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres International Restreint peut être consulté et retiré aux heures ouvrables, au Ministère des Transports, contre quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA**.

6. Remises des offres

Les offres paraphées rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées, au plus tard le **06/11/ 2018 à 13 heures** et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°00014 /AOIR/MINT/CMPM/2018 POUR LA CONCESSION DE LA
« A n'ouvrir qu'en séance »

7. Delai de Livraison

La durée d'exécution des prestations relatives à la concession est de **dix (10) ans** renouvelables

8. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre, d'un montant de **douze millions (12 000 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances sera considérée comme une non-recevabilité.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

1. L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques sera effectuée dans la salle de conférences du Ministère de l'Énergie et des Mines.
2. L'ouverture des offres financières sera effectuée après la présentation du rapport d'analyse des offres techniques, en présence des soumissionnaires intéressés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

10. Critères d'évaluation

1 : Evaluation de la proposition technique:

1.1: Critères éliminatoires :

- 1) Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- 2) Non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures ;
- 3) Fausses déclarations, substitution ou falsification d'une ou plusieurs pièces administratives;
- 4) Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;
- 5) Note technique inférieure à 80 points sur 100.

2 : Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

- 1) Présentation générale de l'offre : **05 points**
- 2) Références du soumissionnaire : **35 points**
- 3) Qualifications et expérience du Personnel : **30 points**
- 4) Présence du personnel national dans le personnel proposé : **10 Points**
- 5) Méthodologie et planification: **10 points.**
- 6) Capacité financière : **10 points**

TOTAL _____ 100 POINTS

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées techniquement non

Evaluation de la proposition financière

La redevance la plus élevée (Re) aura 100% de points. Les autres redevances (Ri) seront calculées au prorata de la redevance

La note financière sera donc calculé de la manière suivante : $N_f = R_i / R_e \times 100$

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) su

$N = [(80 \times \text{Note Technique}) + (20 \times \text{Note Financière})] / 100$

11. Attribution

La Concession sera attribuée au soumissionnaire ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, essentiels et la note globale la

NB : le choix du soumissionnaire qui aura produit une offre technique détaillée (entre autre le type d'infrastructure proposé, le m

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limi

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Transports, service des Ma

Dénonciation

Pour tous actes contraires à la procédure réglementaire ou ayant trait à la fraude et à la corruption, bien vouloir saisir le MINMA

COMMUNE DE NGANHA

DEMANDE DE COTATION N°03/DC/C. NGANHA/CIPM/2018 DU 26 SEPT 2018 RELATIVE A LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES/PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA. "EN PROCEDURE D'URGENCE" FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINEDUB 2018 .

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ngan-Ha, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Ngan-Ha, une consultation en vue d'une demande de cotation pour la livraison des fournitures pédagogiques et scolaires/Paquets minima des écoles dans la Commune de Ngan-Ha.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de **10 415 000 (Dix millions quatre cent quinze mille) francs CFA.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux fournisseurs installés en territoire camerounais.

6. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le Budget d'Investissement Public MINEDUB, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

N/A

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la Commune de Ngan-Ha, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA à la recette municipale de Ngan-Ha.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2018 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Ngan-Ha (Secrétariat Particulier), au plus tard le **16 OCT 2018 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/C. NGANHA/CIPM/2018 DU 26 SEPT 2018 RELATIVE A LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES/PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA « EN PROCEDURE D'URGENCE ».
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

N/A

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (1) original et cinq (05) copies. Elles seront contenues dans une enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- une attestation de non redevance ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une copie du plan et d'attestation de localisation légalisée ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les descriptions techniques et détaillées des articles proposés ;
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif

L'enveloppe contenant les offres sera fermée et scellée portant la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/C. NGANHA/CIPM/2018 DU 26 SEPT 2018 RELATIVE A LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES/PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA « EN PROCEDURE D'URGENCE ».
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngan-Ha, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés de Ngan-Ha procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de trente (30) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngan-Ha, Téléphone : 677 44 29 96.

NGAOUNDERE le 26 Septembre 2018

Le MAIRE

NANA MISSA

COMMUNE DE NGANHA

DEMANDE DE COTATION N° 04/DC/C NGANHA/CIPM/2018 DU 26 SEP 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE NGAN'HA, PROGRAMME ANNUEL 2018.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Dossier de consultation porte sur l'exécution des travaux de cantonnement sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la Commune de Ngan-Ha.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent l'exécution des travaux de cantonnement sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la Commune de Ngan-Ha.

N° lots	Tronçons	Commune traversée	Longueur (Km)	E Pro
Lof 1	Tri de N20 : Ngaoundéré -Toubo-ro - Frt Tchad, du PK 0+000 au PK 31+000 (31,00kni)	NGAN'HA	31,00	19
Lof 2	Tr2 de N20 : Ngaoundéré -Toubo-ro - Frt Tchad, du PK 31+000 au PK 61+000 (30,00km)	NGAN'HA	30,00	19
TOTAL			61,00	38

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent dossier de Demande de Cotation est de : **(19 415 024) Dix neuf millions quatre cent quinze mille vingt quatre FCFA Toutes Taxes Comprises pour le LOT I et (19 250 000) Dix neuf millions deux cent cinquante mille FCFA Toutes Taxes Comprises pour le LOT 2.**

4. Allotissement

Lot 1	Tr1 de N20 : Ngaoundéré-Toubo-ro - Frt Tchad, dn PK 0+000 au PK 31+000 (31,00km) OU
Lot 2	Tr2 de N20 ; Ngaoundéré -Toubo-ro - Frt Tchad, du PK 31+000 au PK 61+000 (30,00km)

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

Par le présent Avis, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2018 et suivants. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent dossier de Demande de Cotation est de : **(19 415 024) Dix neuf millions quatre cent quinze mille vingt quatre FCFA Toutes Taxes Comprises pour le LOT I et (19 250 000) Dix neuf millions deux cent cinquante mille FCFA Toutes Taxes Comprises pour le LOT 2.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de consultation peut être examiné aux jours et heures ouvrables notamment à la Mairie de Ngan-Ha, BP : 730 Ngaoundéré / Tel : 696 74 17 40, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Mairie de Ngan-Ha, BP : 730 Ngaoundéré, dès publication du présent avis de consultation, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable pour chaque Lot au titre des frais d'achat du dossier de **Trente mille (30 000) francs CFA** payable à la recette municipale de Ngan-Ha.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée sous pli fermé à la Commune de Ngan-Ha (Secrétariat Particulier), au plus tard **16 OCT 2018 à 14 heures** précises, heure locale et devra porter la mention:

DEMANDE DE COTATION N° 04/DC/C. NGANHA/CIPM/2018 DU 26 SEPT 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE NGAN'HA, PROGRAMME ANNUEL 2018.

FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018 ET SUIVANTS

Lot 1	Tr1 de N20 : Ngaoundéré-Touboro - Frt Tchad, dn PK 0+000 au PK 31+000 (31,00km) OU
Lot 2	Tr2 de N20 ; Ngaoundéré -Touboro - Frt Tchad, du PK 31+000 au PK 61+000 (30,00km)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'Autorité Contractante (AC) est de quatre (04) mois pour les passes lourdes et deux (02) mois pour les passes légères à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation de chaque passes, soit six (06) mois au total.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou un Organisme Financier agréé(e) par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DC, d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA pour chaque lot**, et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un Organisme Financier agréé(e) par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01)** temps le. **16 OCT 2018 à 15 heures**

précises dans la salle des réunions de la Mairie de Ngan'ha, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépouillement des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- e) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - > L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;
 - > La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - > Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
 - > Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- g) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - > Une soumission ;
 - > Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - > Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - > Le sous-détail des prix unitaires ;
- h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Ngan'ha, Autorité Contractante(AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, recevable administrativement, aura été évaluée la moins disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de Consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatrevingt- dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Ngan'ha, Tel : 696741740.

NGAOUNDERE le 26 Septembre 2018

Le MAIRE

NANA MISSA

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE
COTATIONN°D13-238/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18POUR LA PRODUCTION ET LA
MULTIPLICATION DE 65 000 SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LES NOUVELLES DIRECTIVES DE
PRISE EN CHARGE DU VIH**

FINANCEMENT
FONDS MONDIAL (NFM) , FONDS MONDIAL, NEW FUNDING MODEL - 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des activités de lutte contre le VIH/SIDA, le Ministre de la Santé Publique, Maître d'ouvrage, lance un Avis de Consultation pour la production et la multiplication de 65 000 supports de communication sur les nouvelles directives de prise en charge du VIH y compris le test and treat et les soins différenciés des PVVIH dans les Centres de Traitement Agréés (CTA) et Unités de Prise en Charge (UPEC).

2. Consistance des prestations

La Consultation porte sur la production des cartes d'invitation suivant le tableau ci-après :

N°	Désignation	Quantité	
		En Français	En Anglais
1	Dépliants	35 000	15 000
2	Affiches	10 000	5 000
Total =		65 000	

NB 1: Les échantillons sont disponibles au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique.

NB 2 : Joindre dans l'offre un (01) échantillon de chaque type d'algorithme proposé, soit un total de quatre (04) échantillons.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette production est de **douze millions cinq cent mille (12 500 000) FCFA Hors taxes, soit quatorze millions neuf cent six mille deux cent cinquante (14 906 250) FCFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises d'imprimerie de droit Camerounais ayant une expérience dans la production de ce type de document.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par **le Fonds Mondial, New Funding Model - 2018 pour la partie Hors Taxes et le Budget de l'Etat pour les taxes.**

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél./Fax : 222 2210 21 , dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **vingt cinq mille (25 000) francs CFA.**

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au plus tard le **07 novembre 2018 à 10 heures** sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

*DEMANDE DE COTATION N° D13-238/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18
POUR LA PRODUCTION ET LA MULTIPLICATION DE 65 000 SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LES
NOUVELLES DIRECTIVES DE PRISE EN CHARGE DU VIH.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à **trente (30) jours à compter de la date de notification du Bon à Tirer (BAT).**

Les supports de communication produits seront livrés au GTC/CNLS sis à Yaoundé.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **07 novembre 2018 à 11 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du CNLS dans **la salle de réunions du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) sise à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové à Yaoundé.**

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et reconnue conforme pour l'essentiel au dossier de consultation et qui dispose des capacités financières et techniques requises pour livrer les documents de manière satisfaisante.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé.

YAOUNDE le 9 Octobre 2018

Le MINISTRE

MAMA FOU DA André

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DEMANDE DE COTATION N°0004/DC/MINT/CMPM/2018 POUR LA PRODUCTION ET POSE DE 1000 (MILLE) SUPPORTS PORTANT DES MESSAGES DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERE SUR CERTAINS SITES DANS CERTAINES LOCALITES.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la programmation des activités de Prévention routière sur financement Fonds Routier pour l'exercice 2018, le Ministre des Transports envisage de procéder à la production et pose de 1000 (mille) supports portant des messages de Prévention et de Sécurité Routière sur certains sites dans certaines localités.

2. Consistance des prestations

Les prestations du projet consistent à concevoir, produire et poser les supports portant des messages de sensibilisation de proximité dans les métropoles et sur les sites indiqués.

Les Métropoles concernées sont les suivantes : Yaoundé , Douala, Bafoussam, Bamenda; Kribi; Nkongsamba; Fouban; Edéa; Dschang; Sangmélina; Kumba; Garoua.

Les sites dans les métropoles concernées sont les suivantes : agences de voyages, gares routières et autres points de chargements, stations-service, centres de visite technique, entrepôts à grands parcs, postes de péage.

CARACTERISTIQUES DES SUPPORTS

A. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Les supports présenteront les caractéristiques ci-après :

N°	Caractéristiques
1	Taille du support imprimé : 110 cm x 150 cm (Format Atribus)
2	Type de papier couché brillant sur une face, en Matière recyclable
3	Résistante à l'eau et à l'humidité
4	Poids: 150 grs/m ²
5	Impressions en quadrichromie (couleur)
6	Messages illustrés en français suivis de la traduction anglaise en italique.

NB : le soumissionnaire devra joindre sous peine de rejet de l'offre :

1. L'échantillon du support imprimé;
2. La preuve d'avoir produit et fournis au moins deux (02) fois des supports similaires (contrats et procès-verbaux y relatif ou autre pièces justificatives) ;

L'absence d'un seul de ces éléments entrainera le rejet immédiat de l'offre.

B. ILLUSTRATION DES MESSAGES POUR LA DIFFUSION

Le Cocontractant utilisera la banque de messages disponibles au Ministère des Transports, pour lesquels il produira les illustrations correspondantes en utilisant les figures emblématiques de la république du Cameroun, ceci en liaison avec la Direction des Transports Routiers et les montera sur les supports.

3. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

4. Financement

1- L'acquisition des fournitures, objet de la présente demande de cotation, est financée par le :

- Fonds Routier, Exercice : 2018, pour la partie hors taxes ;
- BF-MINT, exercice 2018, ligne budgétaire pour la partie taxes (TVA).

2- Le budget prévisionnel est de quarante millions (47 700 000) francs CFA.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté au Ministère des Transports, Service des Marchés porte C120, Tel. (237) 222 23 31 73, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère des Transports Service des Marchés porte C120, Tel. (237) 222 23 31 73, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** payable au Trésor Public.

7. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires, un délai de vingt et un (21) jours à compter de la date de publication de la présente demande de cotation, pour déposer leurs offres.

Les offres paraphées, rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, seront déposées au Service des Marchés du Ministère des Transports au plus tard **le 06/11/2018 à 13 heures** et devront porter la mention :

«DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINT/CMPM/2018 POUR LA PRODUCTION ET POSE DE 1000 (MILLE) SUPPORTS PORTANT DES MESSAGES DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERE SUR CERTAINS SITES DANS CERTAINES LOCALITES. »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de fournir le matériel.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront obligatoirement être datées de **trois (03) mois** au plus à la date de dépôt des offres et être accompagnées d'une caution de soumission établie par une banque de 1^{er} Ordre agréée par le Ministre en charge des Finances du Cameroun, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres, et d'un montant égal à **neuf cent cinquante quatre mille (954 000) Francs CFA**.

L'absence de la caution de soumission entraîne le rejet pur et simple de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la salle de conférence **le 06/11/ 2018 à 14 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, siégeant en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

11. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante, et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables et à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, porte C120, Tél 222 23 31 73.

YAOUNDE le 27 Septembre 2018

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

COMMUNE DE NYAMBAKA

AVIS DE CONSULTATION N° 03/AC/CNY/SG/CDPM-VINA/2018 DU 12 OCT 2018 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU, PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET MATÉRIELS SPORTIFS POUR LE COMPTE DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, RÉGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2018.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Dossier de cotation a pour objet, l'acquisition des fournitures de bureau, produits pharmaceutiques et matériels sportifs pour le compte des écoles primaires publiques dans la commune de Nyambaka, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Pour les fournitures

- Cahiers de préparation
- Craies de couleur
- Craies blanches
- Bics bleus
- Bics rouges
- Registres d'appel
- Registres de courrier départ
- Registres de courrier arrivé
- Rame de papier format A4
- Chemise cartonnée
- Enveloppe format A4
- Enveloppe format A5
- Enveloppe format A3
- Ardoisine
- Colle à papier
- Correcteur

Pour les produits pharmaceutiques

- Alcool
- Betadine
- Sparadrap
- Coton Hydrophile
- Compresse
- Paracetamol
- Amodiaquine
- Quinine 300

Pour le matériel sportif

- Ballon de football
- Maillot de sport
- sifflet
- ficelle de saut élastique

3. Cout Prévisionnel

Les prestations, objet du présent Dossier de cotation sont financées par le Budget d'investissement, **Exercice 2018**. Le montant prévisionnel s'élève à **6 892 000 FCFA TTC**.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toute entreprise de droit camerounais installée sur le territoire national ayant une expérience dans domaine d'approvisionnement en matériels didactiques et médicaux.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de cotation sont financées par le Budget d'investissement, Exercice 2018. Le montant prévisionnel s'élève à **6 892 000 FCFA TTC**.

7. Consultation du Dossier

N/A

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de demande de cotation peut être consulté et obtenu(dès publication de l'Avis de consultation) au Secrétariat Général de la Mairie de Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Nyambaka d'une somme non remboursable de **cinquante mille (20 000) F CFA** au titre des frais d'acquisition du Dossier de demande de cotation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont 1 original et 06(six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée au secrétariat général de la Mairie de Nyambaka au plus tard le **31 OCT 2018 à 14 heures** heure locale et devra porter la mention suivante :

« DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/CNY/SG/CDPM-VINA/2018 du 12 OCT 2018 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU, PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET MATERIELS SPORTIFS POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, REGION DE L'ADAMAOUA.

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DÉ DÉPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de 30 jours (trente) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **136 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours.

12. Recevabilité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres administrative et financière aura lieu le **31 OCT 2018 à 15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès du Délégué départemental des Marchés Publics pour la Vlna, dans la salle de réunion de ladite délégation.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- De l'absence de la caution de soumission,
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ,
- De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture (à lister),
- du non-respect de 3 critères essentiels ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié,
- de la non-conformité du modèle de soumission,
- de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant,
- de l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant le cas échéant.

Critères essentiels

- Le chiffre d'affaires
- La qualité de produits proposés
- Le service après-vente
- La présentation de l'offre
- L'expérience du prestataire dans la fourniture d'équipements de bureau, produits pharmaceutiques et équipements de sport ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources Financières (le cas échéant)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (le cas échéant)

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Cotation, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus de leurs offres pendant quatre-vingt dix jours(90) à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nyambaka aux jours et heures ouvrables. Téléphone : 661 60 00 04 /675 87 47 87/

NGAOUNDERE le 12 Octobre 2018

Le MAIRE

IYA IBRAHIMA

COMMUNE DE NYAMBAKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CNY/SG/CDPM-VINA/2018 DU 12 OCT 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA : NGAOUNDERE - GAROUA BOULAI, DU PK 17+000 AU PK 48+000 LONGUEUR -31,00 KM , NGAOUNDERE - GAROUA BOULAI, DU PK 48+000 AU PK 78+000 LONGUEUR 30 KM ; NGAOUNDERE - GAROUA BOULAI, DU PK 78+000 AU PK 108+000 LONGUEUR 30 KM FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2018.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de cantonnement sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la COMMUNE DE NYAMBAKA financés par le budget du MINTP, ligne fonds routier - exercices 2018 et suivants, le Maire de la commune de Nyambaka, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de cantonnement sur les tronçons de routes bitumées suivants :

- Ngaoundéré - Garoua Boulai, du PK 17+000 au PK 48+000 (31,00 KM) ;
- Ngaoundéré - Garoua Boulai, du PK 48+000 au PK 78+000 (30,00 KM) ;
- Ngaoundéré - Garoua Boulai, du PK 78+000 au PK 108+000 (30,00 KM) dans la Commune de Nyambaka

2. Consistance des prestations

Les travaux objets du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Tache 1 : Désherbage ou débroussaillage des abords de la route;
- Tache 3: Décapage et nettoyage des accotements;
- Tache 4: Curage des ouvrages hydrauliques existants;
- Tache 5: Curage des fossés et exutoires; dégagement des ouvrages d'art ;
- Tache 6 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau;

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2018; pour un cout estimatif de : **trente-neuf millions sept cent quatre-vingt-douze mille deux cent quatre-vingtquatorze (39 792 294) de Francs CFA.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux routiers.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2018; pour un cout estimatif de : **trente-neuf millions sept cent quatre-vingt-douze mille deux cent quatre-vingtquatorze (39 792 294) de Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Nyambaka Téléphone : 661 60 00 04/ 691 13 10 18/ E-mail : nyambaka.council@gmail.com dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Mairie de Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Nyambaka d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont 1 original et 06(six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée au secrétariat de la Mairie de Nyambaka au plus tard le 31 OCT 2018 à 14 heures heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CNY/SC/CDPM-VINA/2018 DU 12 OCT 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA : NGAOUNDERE - GAROUA BOULAI, DU PK 17-1-000 AU PK 48+000 LONGUEUR -31,00 KM , NGAOUNDERE - GAROUA BOULAI, DU PK 48+000 AU PK 78+000 LONGUEUR 30 KM ; NGAOUNDERE - GAROUA BOULAI, DU PK 78+000 AU PK 108+000 LONGUEUR 30 KM

Financement : Fonds Routier, Exercice 2018.

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de onze (**11 mois**). Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **deux cent mille (200 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois mois (03 mois) précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un(01) temps**.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **31 OCT 2018 à 15 heures** par la Commission départementale de passation des Marchés auprès du Délégué départemental des Marchés Publics pour la Vina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes :

- **1er étape** : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes
- **3e étape** : vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- 1- Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire accordé ;
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- 3- N'avoir pas justifié de la réalisation d'au moins un(01) projet de route au cours des trois dernières années comme entrepreneur principal ;
- 4- Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;
- 5- Note technique inférieur à 70% de critères essentiels

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois(03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 100 millions F CFA;
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels à la réalisation de la mission;
- 7- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planning d'exécution des travaux, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nyambaka aux jours et heures ouvrables. Téléphone : 661 60 00 04 /675 87

NGAOUNDERE le 12 Octobre 2018

Le MAIRE

IYA IBRAHIMA

COMMUNE DE NYAMBAKA

APPEL PUBLIC A MANIFESTATION DE CANDIDATURES EN PROCEDURE D'URGENCE N°002 /APMC/CNY/SG/ST/2018 DU 10 OCT 2018 RELATIF A LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR L'ACTUALISATION DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE NYAMBAKA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Conformément aux exigences gouvernementales, la Commune de Nyambaka s'est dotée avec l'appui du programme National de Développement Participatif(PNDP) un Plan Communal de Développement (PCD). Cet outil de Planification élaboré en 2013 est constitué d'autres documents de planification tels que le Cadre de Dépenses à Moyen Terme(CDMT), le Plan d'Investissement Annuel (PIA). Ce sont d'outils conçus respectivement pour trois ans et un an et dont la réactualisation devait se faire à après un an et trois ans. Après la phase de diagnostic (Diagnostic de l'Institution Communale, Diagnostic de l'Espace Urbain Communal, Diagnostic Participatif Niveau Village) des projets économiques et sociaux ont été planifiés par village. Rendus à ce jour, certains de ces projets prioritaires ont été exécutés d'où la nécessité de procéder à l'actualisation de ces différents outils de planification. Cette opération va aussi permettre d'intégrer dans le PCD, les informations liées aux changements climatiques, la prise en compte de la petite enfance, l'afflux des réfugiés nigériens et centrafricains ainsi que, les déplacements internes des populations dus aux phénomènes de prise d'otage et kidnappings avec demandes de rançons. .C'est consciente de ces nouveaux défis que, la Commune de Nyambaka entend procéder sous fond propre à l'actualisation de son Plan Communal de Développement. Le présent avis à manifestation d'intérêt vise à sélectionner un cabinet d'étude dont la mission principale est d'actualiser le PCD de la Commune de Nyambaka.

2. Objet

Le Maire de la Commune de NYAMBAKA, Maître d'Ouvrage lance un Appel Public à Manifestation de Candidatures en vue de pré qualification d'un Bureau d'Etudes Techniques pour l'exécution desdites prestations.

Le présent Appel Public à Manifestation de candidatures vise la pré-qualification des entreprises devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif au projet sus rappelé.

L'objectif de la mission est (i) d'actualiser le Plan Communal de Développement (PCD) de la Commune, tout en lui transférant les compétences en planification et programmation lui permettant d'actualiser son PCD, et (ii) accompagner la commune à la restitution des PCD aux communautés, redynamiser les CC mis en place et organiser les villages en vue de la mise en oeuvre des activités endogènes et (iii) d'élaborer son plan d'investissement annuel.

3. Consistance des prestations

De manière spécifique, le cabinet doit accompagner la Commune dans les aspects suivants :

● Actualisation du PCD

Le consultant doit :

1. Organiser techniquement l'atelier de lancement du processus ;
2. Mettre à jour les données de bases obtenues lors de la dernière planification ;
3. Identifier les facilitateurs endogènes et les former à leur tâche, en mettant à leur disposition des outils de collecte, tout en s'assurant qu'ils maîtrisent les techniques d'animation participative ;
4. Actualiser le Diagnostic de l'Institution Communale (DIC) ;
5. Actualiser le Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC) ;
6. Refaire le Diagnostic Participatif au Niveau Village (DPNV) avec un accent sur la priorisation des microprojets sociaux et économiques par village ;
7. Accompagner les communautés bénéficiaires/ villages, à l'identification, la programmation et la mise en oeuvre des solutions endogènes à travers la mise en place/redynamisation du Comité de Concertation (CC) ;
8. Organiser les CC en comités sectoriels et leur remettre les outils de gestion et de suivi- évaluation de la mise en oeuvre de leurs activités ;
9. Organiser un atelier de planification et programmation à l'issue duquel un draft du PCD actualisé est disponible ;
10. Accompagner la Commune dans l'approbation par le COMES du PCD ;
11. Produire le PCD consolidé, approuvé et validé en dix (10) exemplaires hard et cinq (5) sur support électronique (2 clés USB et 3 CD ROM) ;
12. Produire un document annexe contenant toutes les informations utiles (DIC, DEUC, données consolidées sur format Excel, profil historique...) qui ne figurent pas dans le sommaire du PCD ;
13. Produire un document contenant des cartes thématiques sectorielles (eau, énergie, transport, éducation...) indiquant à travers des auréoles la couverture du territoire par les secteurs ;
14. Produire un tableau Excel contenant toutes les informations sur la situation de base des différents secteurs ;
15. Renseigner la base PRO-ADP et accompagner l'agent communal dans son appropriation;
16. Accompagner l'agent de développement communal dans le retour d'information sur le PCD aux CC.

● Accompagnement pour la mise en oeuvre des solutions endogènes

Après la livraison du PCD, une seconde partie de cette mission consistera à :

1. Identifier dans la commune un service chargé du suivi des activités endogènes et d'appui à l'organisation du milieu (dans la perspective de la promotion de l'économie locale) ;
2. Mobiliser les conseillers municipaux au suivi des activités dans leurs communautés respectives ;
3. Impliquer et mobiliser les chefs traditionnels et les autorités administratives locales au suivi des activités planifiées ;
4. Restituer et discuter avec les communautés autour du PCD, ainsi que des Programmes d'Investissement Prioritaires (PIA et CDMT) et recueillir systématiquement les avis des populations qui seront adressés à la commune dans le but d'établir le dialogue social entre la commune et ses communautés ;
5. Passer en revue le processus déroulé dans la communauté, pendant l'exercice de planification ;
6. Evaluer les activités effectivement menées dans les tableaux de solutions endogènes ;
7. Redynamiser les CC à travers l'appui à la mise en place des responsables du CC/diagnostic et définir la vision ;
8. Appuyer à la mise en place / proposer des outils, chartes de mise en oeuvre des activités endogènes ;
9. Formuler des propositions de critères et autres mesures incitatives pour la promotion des mesures endogènes, à l'échelle de la commune et des villages.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel Public à Manifestation de Candidatures est ouverte aux entreprises disposant d'un personnel technique ayant une expérience dans le domaine de la prestation intellectuelle et justifiant des capacités administratives et financières suivantes :

- Disposer d'un personnel qualifié ayant chacun au moins trois années d'expériences dans leurs grades respectifs ;
- Disposer du matériel approprié pour la réalisation de la mission.

5. Financement

Le Présent AMI est financé par le Budget Communal 2019.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, en cinq (05) exemplaires dont un (01) original respectivement marqués comme tels, devront être transmis sous pli fermé, au plus tard le 25 OCT 2018 à 14 heures locale au Secrétariat de la Commune de NYAMBAKA Et devra porter la mention suivante :

**« APPEL PUBLIC A MANIFESTATION DE CANDIDATURES EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/APMC/CNY/SG/ST/2018 DU 10 OCT 2018 RELATIF A LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX
D'ETUDES TECHNIQUES POUR L'ACTUALISATION DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA
COMMUNE DE NYAMBAKA >>, Financement : Budget communal 2019»
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

7. Composition du dossier

Les candidats à cet appel public devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

Volume 1 : Pièces Administratives

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes à l'original, datée de moins de trois (03) mois et valable pour l'exercice en cours) :

1. La déclaration de manifestation d'intérêt de l'entreprise faisant apparaître, la raison sociale, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués aux signatures ;
2. Copie légalisée du registre de commerce ;
3. La copie légalisée ou originale de l'attestation de Non Redevance;
4. La copie légalisée de la carte contribuable ;
5. La copie de l'attestation de non exclusion de l'ARMP.

N.B : L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du soumissionnaire.

Volume 2 : Dossier Technique

Le dossier technique devra comprendre la liste du personnel, du matériel et les références de l'entreprise.

La liste du personnel

L'entreprise fournira la liste du personnel composant l'équipe de la mission. Elle devra être composée de :

- Un Coordonnateur (Chef de mission) : BAC+3 dans les disciplines des sciences sociales et/ou développement avec 3 ans d'expérience minimum;
- Deux(02) Chefs d'équipes : BAC avec au moins trois d'expérience en développement local ;

Les propositions du personnel doivent être impérativement accompagnées des documents suivants :

- Un curriculum vitae de chaque membre de l'équipe, datée et signé par l'intéressé ;
- La copie certifiée conforme du diplôme.

NB : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont versés dans le dossier.

Les références de l'entreprise ou groupe d'entreprises

Le candidat(e) présentera ses références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation et son expérience pour les prestations analogues ou autres.

Pour être validée, chaque référence relative aux prestations de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie des contrats signée pour les trois (03) dernières années;
- La copie du PV de réception des travaux ou prestations réalisés pour les trois (03) dernières années.

Toutefois, pour favoriser le jeu de la concurrence, il sera pris en compte dans l'évaluation, l'expérience des consultants proposés par les entreprises dans le domaine de la planification et du développement local.

Les moyens logistiques techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession ou en location, nécessaires à la réalisation de la prestation. A cet effet, il produira une liste de matériel ci-après :

- Le plan de localisation du siège ;
- Les moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ou contrat de location ;
- La liste du matériel informatique ;
- Les outils de travail.

8. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires :

- Dossier administratif et technique non-conforme ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 70/100 ;

Les critères essentiels :

- Evaluation de Toffre technique
- Personnel : 65 points
- Références : 10 points
- Moyen logistiques : 25 points

Seuls les candidat(e)s qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à soixante-dix sur cent (70/100) seront pré qualifiés pour l'Appels d'Offres Restreint.

9. Renseignements Complémentaires

n/a

10. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises ou groupes d'entreprises retenus seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément à l'article 12 alinéa 6 du décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics.

Les entreprises non-retenues pourront retirer leurs dossiers dans les trente (30) jours après la publication des résultats du présent Appel Public à Candidatures.

Tous les dossiers comportant les fausses déclarations seront purement et simplement rejetés.

NYAMBAKA le 10 Octobre 2018

Le MAIRE

IYA IBRAHIMA

PORT AUTONOME DE DOUALA

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2018/003/APMI/PAD DU 09 OCTOBRE 2018 EN VUE DE LA PRÉSÉLECTION DES CANDIDATS DEVANT PARTICIPER À L'APPEL A CONSULTATION RESTREINTE POUR LA CONCESSION DES ACTIVITES DE LAMANAGE AU PORT DE DOUALA-BONABERI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

En 2003, à la faveur de la mise en œuvre des mesures d'ajustement structurel initiées pour l'entretien de la croissance économique au Cameroun, le secteur portuaire a procédé à la privatisation de certaines activités au rang desquelles le remorquage et le lamanage.

Bien que différentes sur le plan technique, ces deux activités se complètent considérablement pour les services aux navires. Ainsi, dans un souci d'efficacité elles ont été mises en couple dans le cadre de la concession actuelle de ces services au Port Autonome de Douala (PAD).

Après quinze années d'expérience, un tissu local de compétences techniques et opérationnelles s'est développé autour de l'activité de lamanage, encadré par le développement des ateliers de maintenance des engins et équipements y dédiés, mais également par l'accroissement du niveau de main d'œuvre disponible.

Fort d'une pareille retombée et compte tenu de la progressive embellie enregistrée dans les opérations de lamanage avec notamment 1097 opérations en 2017, il s'est avéré nécessaire de séparer l'activité de lamanage de celle du remorquage pour le renouvellement de la concession actuelle.

A cet effet, le Directeur Général du PAD lance un Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) pour la présélection de cinq (05) entreprises camerounaises à capitaux locaux du secteur maritime, disposant d'une expérience avérée dans le management des activités de lamanage et possédant en propriété des équipements et engins appropriés répondant aux exigences de certifications maritimes en vue de participer à la consultation restreinte pour les services de lamanage au Port de Douala-Bonabéri.

2. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD), Autorité Portuaire du Port de Douala-Bonabéri, lance un Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) en vue de la présélection des entreprises camerounaises du secteur maritime financièrement aptes, disposant d'une expérience avérée et possédant en propriété au moins un engin certifié en vue de participer à la consultation Restreinte pour les services de lamanage au Port de Douala-Bonabéri.

Cet appel à manifestation d'intérêt vise la présélection des candidats devant participer à la Consultation Restreinte pour l'exercice des activités de lamanage au port de Douala-Bonabéri.

3. Participation et origine

Le présent AMI est ouvert à égalité de conditions à toute entreprise ou groupement d'entreprises national(e) qui dispose(nt) d'une expérience avérée dans la gestion d'activités portuaires.

Ne peuvent postuler dans le cadre du présent AMI, les entreprises :

- a) en état de liquidation judiciaire ou en faillite ou faisant l'objet d'une procédure équivalente ;
- b) soumises à une procédure de redressement judiciaire ou équivalent, qui ne justifient pas avoir été habilitées à poursuivre leurs activités pendant la période d'exécution de la Convention ;
- c) qui ont été exclues de toute commande ou contrats administratifs en vertu d'une décision administrative ;
- d) qui ont entrepris d'influencer indûment le processus décisionnel ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de leur donner un avantage lors de la présente procédure, ou ont fourni des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution ;
- e) qui ont conclu une entente avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence ;
- f) qui, par leur candidature, créent une situation de conflit d'intérêts, lorsqu'il ne peut y être remédié par d'autres moyens ;
- g) frappées de l'une des interdictions ou déchéances prévues par les lois et règlements en vigueur ;
- h) qui n'ont pas souscrit les déclarations prévues par les lois et règlements en vigueur.

Aucune entreprise ne peut présenter plus d'une candidature seule ou en groupement, sous peine de disqualification.

4. Remises des offres

Le délai de remise des dossiers de candidature accordé aux soumissionnaires est de trente (30) jours calendaires à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt.

Chaque dossier de candidature doit être remis en dix (10) exemplaires, contre récépissé de dépôt : Un (1) exemplaire original paraphé et neuf (9) copies marquées comme tel.

Le dossier de candidature doit également comprendre une version numérique de l'exemplaire original à fichiers Pdf, Doc ou Xls de version compatible, imprimable et non modifiable, transmis sur support USB.

En cas de divergence entre l'original et une copie, le document marqué « original » ou sa version numérique prévalent.

L'original du dossier de candidature et chacune des neuf (9) copies doivent être respectivement placés dans dix (10) enveloppes séparées et fermées, portant clairement la mention « original » ou « copie ».

Chacune des dix (10) enveloppes du dossier de candidature comprendra trois enveloppes : une première contenant le dossier administratif, une deuxième contenant le dossier financier et une troisième contenant le dossier technique.

Les dix (10) enveloppes et le support USB sous pli fermé, seront placés dans un contenant scellé, à déposer contre récépissé au lieu indiqué dans l'APMI (Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala), au plus tard le **09 novembre 2018, à 14 heures.**

Passé ce délai, aucun acte de candidature ne sera recevable.

L'enveloppe ou le contenant du dossier de candidature doit être totalement scellé de façon à ne pouvoir être ouvert qu'en séance de dépouillement, sous peine de disqualification du candidat. Il ne doit pas permettre d'identifier le candidat et ne doit porter que la mention précise suivante :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2018/003/APMI/PAD DU 09 OCTOBRE 2018 EN VUE DE LA PRÉSÉLECTION DES CANDIDATS DEVANT PARTICIPER À L'APPEL A CONSULTATION RESTREINTE POUR LA CONCESSION DES ACTIVITES DE LAMANAGE AU PORT DE DOUALA-BONABERI »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les enveloppes intérieures doivent indiquer le nom et l'adresse du candidat afin de permettre, si nécessaire, de retourner son dossier de candidature.

5. Composition du dossier

Le dossier de manifestation d'intérêt à présenter par chaque candidat comprend un dossier administratif, financier et technique.

Les candidats intéressés par le présent Avis à manifestation d'intérêt doivent fournir :

- Un dossier administratif ;
- Un dossier financier;
- Un dossier technique.

A- Dossier administratif

Le dossier administratif doit comprendre les pièces suivantes, en version originale, ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :

- Une lettre de manifestation d'intérêt du candidat signée par le représentant légal dûment habilité à cette fin (cf. modèle annexé à l'AMI) ;
- Une déclaration sur l'honneur du candidat signée par le représentant légal dûment habilité (cf. modèle annexé à l'AMI) ;
- Une déclaration de groupement signée par le chef de file du groupement dûment habilité, le cas échéant (cf. modèle annexé à l'AMI) ;
- Une attestation de l'administration fiscale valant quitus fiscal ;
- Une attestation de l'Agence de Régulation des Marchés Publics certifiant que le candidat ne fait l'objet d'aucune sanction lui/leur interdisant de soumissionner (pour les entreprises nationales) ;
- Une attestation de non faillite délivrée par l'Autorité compétente.

B- Dossier financier :

- *Un tableau de présentation synthétique des principales données financières du candidat pour les trois (03) derniers exercices (cf. modèle annexé à l'AMI) ;*
- *Les comptes sociaux et annexes audités et certifiés des trois (03) derniers exercices comptables du candidat, par un cabinet dûment habilité.*

C- Dossier technique :

Le dossier technique devra comprendre :

- Un exposé sommaire des motivations de la manifestation d'intérêt du candidat ;
- Les justificatifs de la disponibilité des engins requis ;
- Les références professionnelles dans l'exercice d'activités portuaires devant faire ressortir, la nature de l'activité, les autorisations légales et administratives requises délivrées par les autorités compétentes), la durée d'exercice de l'activité et un résumé succinct des résultats obtenus ;
- Les références du personnel consignées dans des Curricula Vitae faisant ressortir les domaines d'expertise, les qualifications, les prestations ou les missions auxquelles l'intéressé a participé et le bénéficiaire des prestations, et les copies des diplômes.

Toutes les pièces du dossier de candidature devront obligatoirement soit dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, soit avoir été établies postérieurement à la date de publication du présent APIMI.

Les pièces du dossier de candidature et toute correspondance éventuelle doivent être rédigées en français ou en anglais.

En cas de groupement, le dossier de candidature devra comprendre une déclaration de groupement (cf. modèle joint en annexe), signée par tous les membres et désignant le chef de file habilité à représenter et engager le groupement.

Chaque membre du groupement devra remettre tous les documents requis ci-dessus.

1. PROCÉDURE

Conformément à la Résolution n° 0567-17/CA/PAD/2017 du 22 décembre 2017 portant Régime de Concession des activités portuaires en vigueur au Port Autonome de Douala, la présélection des candidats vise à établir une liste restreinte de cinq (05) candidats.

La procédure comprend les étapes suivantes :

RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

A compter de la date de publication de l'Avis, tout candidat intéressé pourra procéder au retrait du dossier d'Appel à **6. Critères d'évaluation** sans frais, auprès de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, située dans l'enceinte abritant la Direction des Aménagements Portuaires sise en zone amont du Port de Douala. **6. Critères d'évaluation** Les dossiers de candidature, en français, à évaluer électroniquement. [pad@pad](mailto:pad@pad.cm) sur la base des critères ci-après :

● Références dans la gestion d'une activité portuaire par fax au numéro : + 237 233 426 797.

- Solidité de leurs capacités financières et managériales ;
- Conformité de leur dossier administratif.

Les dossiers des candidats sont évalués, notés et classés dans le respect de la grille de notation présentée dans le tableau ci-après :

N°	CRITERES	NOTE
1	PRESENTATION	04 pts
	Lisibilité (02 pt)	
	Séparation des parties par intercalaires (02 pt)	

2	<p>Références de l'armement pour trois (03)</p> <p><u>Engins</u></p> <p><i>(15 points par armement)</i></p> <p>- Patron de chaloupe de lamanage (05pts)</p> <ul style="list-style-type: none">● § Expérience > 05 ans ;● § Certificats : LPM, STCW, PERMIS C. <p>- Mécanicien d'engins nautiques (05pts):</p> <ul style="list-style-type: none">● § Expérience > 01 an ;● § Certificats : LPM, STCW, CAP. <p>- Lamineur (05 points) :</p> <ul style="list-style-type: none">● § Expérience > 01 an ;● § Certificats : Livret Maritime. <p><i>La non-possession des certificats ou livret maritime entraine la note zéro (0) pour le poste occupé.</i></p>	45 points
---	---	----------------------

3	<p>-</p> <p>Références dans l'exercice d'une activité portuaire : 09 points</p> <p><i>(3 points par éléments)</i></p> <p>- Autorisations légales et administratives</p> <p>Requises, délivrées par les autorités</p> <p>Compétentes ;</p> <p>- Durée exercice de l'activité > 02 ans</p> <p>- Bilan de l'activité positif au 31/12/17</p>	<p>09</p> <p>points</p>
4	<p>- Contrats d'affrètement de deux (02) zodiacs pour le lamanage possédant les certificats de navigabilité délivrés par les Autorités compétentes : 10 points</p> <p>(05 points par contrat d'affrètement)</p> <p>- Contrats d'affrètement de deux (02) engins appropriés pour le lamanage, autres que les zodiacs et possédant les certificats de navigabilité délivrés par les Autorités compétentes : 10 points</p> <p>(05 points par contrat d'affrètement)</p>	<p>20</p> <p>points</p>
	<p>- Surface financière permettant d'acquérir au moins cinq (05) chaloupes de lamanage (photos et spécifications techniques de chaque engin) : 10 points</p>	<p>10</p> <p>points</p>

5

Dossier administratif complet : (06 points)

(01 point par pièce produite)

- Présentation générale du candidat ;
- Déclaration du groupement le cas échéant ;
- Copie certifiée conforme des statuts à jour de l'entreprise ;
- Copie certifiée du registre de commerce ou une pièce équivalente ;
- Attestation de non faillite ou document équivalent ;
- Lettre de manifestation d'intérêt.

Dossier administratif conforme (06 points)

(01 point par pièce produite)

- Présentation générale du candidat ;
- Déclaration du groupement le cas échéant ;
- Copie certifiée conforme des statuts à jour de l'entreprise ;
- Copie certifiée du registre de commerce ou une pièce équivalente ;
- Attestation de non faillite ou document équivalent ;
- Lettre de manifestation d'intérêt.

**12
points**

Total	100
-------	-----

B. NOTIFICATION DES RÉSULTATS

A l'issue de l'évaluation des dossiers de candidature, les soumissionnaires retenus seront notifiés et invités à participer à l'étape suivante de l'appel à consultation restreinte.

Les conditions de participation à l'étape suivante seront précisées dans le dossier d'Appel à Consultation restreinte qui sera remis aux candidats concernés.

1. PROCÉDURE D'APPEL A CONSULTATION RESTREINTE

A. Les candidats présélectionnés à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt seront invités à soumissionner et à remettre leurs offres pour l'Appel à Consultation Restreinte pour la concession des services de lamanage au Port de Douala-Bonabéri.

B. Sous l'égide d'une Commission Ad Hoc Interne de Passation de la Concession, il sera créé une équipe-projet qui procédera à l'analyse et à l'évaluation des offres des soumissionnaires. A l'issue de ses travaux l'équipe-projet rédigera un rapport d'analyse et d'évaluation dans lequel les offres des soumissionnaires seront classées selon les résultats de leur évaluation.

C. Sur la base du classement proposé dans le rapport de l'équipe-projet et après validation préalable par la Commission Ad hoc à l'issue d'une séance de présentation et de justification des résultats, un adjudicataire provisoire sera désigné par le Concédant.

D. L'adjudicataire provisoire sera invité à négocier les termes de la Convention de concession au cours des travaux de négociation y relatifs.

E. L'étape finale consistera l'élaboration et la signature des documents de la concession, qui est signée par le Directeur Général du Port Autonome de Douala et par le représentant dûment mandaté de la société de droit camerounais constituée pour l'exécution de ladite Convention.

DROIT APPLICABLE

La présente procédure est soumise aux lois et règlements en vigueur au Cameroun notamment au cadre juridique et réglementaire applicable aux concessions.

FRAIS

Chaque candidat prend à sa charge tous les frais liés à la préparation et au dépôt de son dossier de candidature.

7. Renseignements Complémentaires

Tout candidat qui souhaite avoir des clarifications ou des renseignements complémentaires devra transmettre ses questions par

8. Evaluation et publication des résultats

Les dossiers de candidature remis dans les délais requis seront ouverts par la Commission Ad Hoc mise en place à cet effet par

L'ouverture des dossiers se fera un temps et en séance publique de dépouillement, qui se tiendra une (01) heure au plu

Les candidats pourront assister à la séance d'ouverture et y être représentés par deux personnes dûment mandatées au plus, s

Après ouverture des plis et identification des candidats, les documents contenus dans l'enveloppe marquée « original » seront v

La Commission procédera, sur la base de l'offre originale, à la vérification de toutes les pièces requises et attestera de leur prés

Si la Commission le juge opportun et nécessaire, elle pourra demander au(x) candidat(s) concerné(s) séance tenante ou penda

Les pièces complémentaires requises par la Commission sont déposées sous enveloppe scellée contre récépissé, au lieu indiqu

Passé le délai imparti par la Commission, aucune information complémentaire ne sera recevable.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces complémentaires transmises par les candidats se fera par la Commission en s

Les informations lues à l'ouverture des dossiers et/ou des enveloppes contenant des pièces complémentaires seront, le cas éché

Ces informations seront par ailleurs consignées dans un Registre infalsifiable, qui mentionnera toutes les informations, y compris

A l'issue des travaux, le Président de la Commission transmet les dossiers à l'Equipe-projet chargée de l'analyse des offres.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DECISION N°563/MINJUSTICE/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/AONO/MJ/CIPM/2018 DU 28 DECEMBRE 2017 POUR LA REALISATION DU CONTROLE TECHNIQUE ET LA NORMALISATION DES RISQUES EN VUE DE L'OBTENTION DE LA GARANTIE DECENALE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE MODERNE DES SERVICES JUDICIAIRES DU LITTORAL A DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCAUX,

VU la Constitution ;
 VU le Décret n° 201114138 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 VU le Décret 0181191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
 VU le Décret n°el 2/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics
 VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;
 VU le Décret n°20121389 du 18 septembre 2012 portant organisation du Ministère de La Justice ;
 VU la Circulaire n°002/C/MINFI du 19 juin 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la Circulaire n°0;
 11C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat des établissements Publics Administratifs, Ces Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018
 VU le Procès-Verbal de la Commission Ministérielle de passation des Marchés en sa session du 26 septembre 2018 ;
 VU la lettre du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés en date du 03 octobre 2018.

DECIDE

Article 1er Le Bureau d'Etudes Techniques ci-après désigné est déclaré adjudicataire pour la réalisation du contrôle technique et la normalisation des risques en vue de l'obtention de la garantie décennale des travaux de construction du Complexe Moderne des Services Judiciaires du Littoral; à Douala. Il s'agit de:

Article 2 Le mandataire dudit groupement est invité à se présenter dès publication de la présente décision à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics du Ministère de la Justice pour l'établissement du Marché correspondant.

Article 3 : Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer SOUS quinzaine dès publication de la présente décision. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Article 4 La présente décision tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

N° DE L'APPEL D'OFFRES	PROJET	ADJUDICATAIRES	MONTANT	DELAI D'EXECUTION
N°02/AONO/MJ/CIPM P/1/2018	Complexe Moderne des Services Judiciaires du Littoral	Société ADRH APAVE Cameroun BP 438 Douala	57 895 875 F TTC	36 Mois

YAOUNDE le 8 Octobre 2018

Le MINISTRE

FONKWE JOSEPH FONGANG

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

COMMUNIQUE N°006/MINEPIA/PRODEL/UCNP/CSPM/2018, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/MINEPIA/PRODEL/UCNP/CSPM/2018 DU 14/08/18 POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL DE FROID AU PROFIT DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL) communique : Conformément aux dispositions des directives de la Banque Mondiale pour la passation des marchés de fournitures, de travaux et services (autres que les services de consultants) dans sa version révisée de juillet 2014, les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert sus référencé se présentent comme suit :

Nom du Projet : Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL)

Pays : Cameroun

Numéro du Projet : Crédit IDA N° 5908– CM

Numéro de Référence de l'Avis : N°006/MINEPIA/PRODEL/UCNP/CSPM/2018 DU 14/08/18

Description du Marché : FOURNITURE DE MATERIEL DE FROID

Durée/Délais de livraison : 60 jours calendaires à compter de la date de notification du Contrat

ADJUDICATAIRE

Nom	GROUPEMENT SOCIETE CIVIL IMMOBILIERE 3N / SOPROCIT SARL
Adresse	BP. 31 506 Yaoundé - CAMEROUN
Montant de l'offre lu publiquement	207 966 500 F CFA HT, soit 248 000 051 F CFA TTC
Montant de l'offre	207 966 500 F CFA HT, soit 248 000 051 F CFA TTC
Montant du Marché (offre conforme et évaluée la moins disante)	207 966 500 F CFA HT, soit 248 000 051 F CFA TTC

SOUSSIONNAIRES REJETES

CAPHAVET SARL ; B.P: 604 Ngaoundéré,
Montant de l'offre lu publiquement : 203 999 660 FCFA HT
Raison du rejet : Offre non conforme pour l'essentiel.

BERCO TECHNOLOGY SARL ; B.P: 12 273 Yaoundé,
Montant de l'offre lu publiquement : 212 618 192 FCFA HT
Raison du rejet : Offre non moins disante.

ENVIROEARTH; 175 Avenue Ferdinand de Lesseps 13 760 Saint-Cannat,
Montant de l'offre lu publiquement : 162 904 465 FCFA HT
Raison du rejet : Offre non conforme pour l'essentiel.

CAMEROUNAISE D'ENERGIE; BP.05 SOA,
Montant de l'offre lu publiquement : 256 596 600 F CFA HT
Raison du rejet : Offre non moins disante.

NEXT ENGINEERING & SERVICES; BP. 2980 Yaoundé,
Montant de l'offre lu publiquement : 171 500 000 F CFA HT
Raison du rejet : Offre non conforme pour l'essentiel.

GROUPEMENT ETS ELECTRA / ETS CIN; BP. 8657 Yaoundé,
Montant de l'offre lu publiquement : 229 500 000 F CFA HT
Raison du rejet : Offre non moins disante.

YAOUNDE le 1 Octobre 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SALÉ ABOUAME

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**ADDITIF N° 002/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2018 DU 12 OCTOBRE 2018 AUX SOUMISSIONNAIRES DE
L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°008/ASMI/FODECC/2018 DU 27 SEPTEMBRE
2018 POUR LA PRE QUALIFICATION DES CABINETS POUR L'AUDIT TECHNIQUE DES EXERCICES
2006-2016 DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds de Développement des filières Cacao et Café, informe tous les Soumissionnaires de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°008/ASMI/FODECC/2018 du 27 septembre 2018 pour la pré qualification des cabinets pour l'audit technique des exercices 2006-2016 du Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC), que la date de remise des plis préalablement prévue le 15 octobre 2018, a été reporté au 25 octobre 2018.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le L'ADMINISTRATEUR P.o LE CHEF DE DEPARTEMENT ADMINSTRATIF ET FINANCIER

KAKMANI DEUSSOM Christophe

COMMUNE DE MEIGANGA

COMMUNIQUE N° 01 /C/SG /CMP/C-MGA/2018 DU 10 OCT 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 020/AONO/CDPM-MB/C-MGA/ 2018 DU 03 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA, PROGRAMME ANNUEL 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA, AUTORITE CONTRACTANTE, porte à la connaissance du public que :
Par Décision N° 01 /C/SG/CMP/C-MGA/2018 DU 10 OCT 2018, L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre Susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) corrige	Délai d'exécution	Observations
Maire de la Commune de Meiganga	Cantonnage sur certains tronçons de route du réseau routier National Bitumé de la Commune de Meiganga	ETS MAMAN NOUR SERVICES BP : 91 Ngaoundéré Tel : 677908923	80 380 463	80 380 463	03 MOIS	Attributaire

L'Entreprise adjudicataire est invitée à prendre attache avec le Chef de la Cellule des Marchés de la Commune de Meiganga pour la suite de la procédure dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

MEIGANGA le 10 Octobre 2018

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

COMMUNIQUE N° 016/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2018 DU 11 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/FODECC/CIPM/2018 DU 16 AOUT 2018 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA REALISATION D'UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES EXERCICES 2006 A 2016 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur communique :

Le Cabinet ci-après a été retenu comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus mentionné :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	PERIODE D'EXECUTION
AXYS SARL TEL : 222 206 980/699 951 818 BP : 6137 Yaoundé - Cameroun	42 453 000	Soixante (60) jours

L'attributaire de la Lettre Commande est invité à se présenter dès diffusion du présent Communiqué au secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis à l'immeuble Siège du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, pour suite des procédures administratives.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du FODECC.

Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 11 Octobre 2018

Le L'ADMINISTRATEUR P.o LE CHEF DE DEPARTEMENT ADMINSTRATIF ET FINANCIER

KAKMANI DEUSSOM Christophe

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00041/C/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 10 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MINEPIA/CMPM/2018 DU 27 AOUT 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE DU BATIMENT R+1 DU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES A MVOG-BETSI (YAOUNDE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00690/D/MINEPIA/SG/DAG/2018 du 10 octobre 2018, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets AMOUGOU ET FRERES, BP 7680 Yaoundé	Quatorze millions trois cent neuf mille six cent quatre-vingt-douze (14 309 692)	MINEPIA à Mvog-Betsi/ Yaoundé	Trois (03) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui suivent n'ont pas été retenus pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs de rejet
Ets SEPACA	Éliminé sur le plan technique
ATELIER POLYVALENT	Éliminé sur le plan technique

Ils sont priés de passer retirer ses offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 10 Octobre 2018

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

COMMUNIQUE N°034 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°003/MINEPAT/SG/PNDP/CNC/CSPM/2018 DU 1ER AOÛT 2018 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECULION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MARE ARTIFICIELLE ET D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE TONGA MAOUNDE, DANS LA COMMUNE DE MAROUA 2EME, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique

L'entreprise **AMNE GROUP SARL**, BP 518 Maroua, Tel : 699 83 23 071/677 32 38 38 a été retenue comme attributaire du marché relatif à l'exécution des travaux de construction d'une mare artificielle et d'un forage équipé d'une pompe à énergie solaire dans la localité de Donga Maounde, dans la commune de Maroua 2ème, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord. Le montant du contrat s'élève à **122 684 126 (cent vingt-deux millions six cent quatre-vingt-quatre mille cent vingt-six) Francs CFA Hors Taxes, soit 139 028 140 (cent trente-neuf millions vingt-huit mille cent quarante) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

L'entreprise concernée est invitée à prendre attache avec la Cellule Nationale de Coordination du PNDP au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), pour la suite de la procédure.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent avis. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Ce communiqué vaut main levée sur les cautions de soumission.

YAOUNDE le 11 Octobre 2018

Le COORDONNATEUR

NGA MARIE MADELEINE

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00040/C/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 10 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE A LA CONSULTATION, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00006 /DC/MINEPIA/CMPM/2018 DU 24 AOUT 2018 RELATIF A L'ACQUISITION DES MATERIELS D'INSPECTIONS SANITAIRES VETERINAIRES AU MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° **00689/D/MINEPIA/SG/DAG/2018 du 10 octobre 2018**, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets SEPACA, BP 13 319 Yaoundé	Dix millions sept cent trente-deux mille cinq cent (10 732 500)	DSV du MINEPIA à Yaoundé	Cinquante (50) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui suivent n'ont pas été retenus pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs de rejet
Ets VENUS	Proposition financière classée deuxième
Ets BOOGY	Proposition financière classée troisième
CAPPADOCIA CORPORATION	Dossier administration incomplet
LEVI SARL	Dossier administration incomplet

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

YAOUNDE le 10 Octobre 2018

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

COMMUNIQUE N° 035 /C/MINSEP/CMPM/2018 DU 11 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 120/DC/MINSEP/CMPM/2018 DU 14 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Par Décision N° **256/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/BAO/2018** du **11 octobre 2018**, l'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la fourniture susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature des prestations	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS CHALLENGE BUSINESS BP : 8230 YAOUNDE	FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU AU MINSEP	15 979 500	15 jours

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales / Service des Marché aux fins de l'élaboration de la lettre commande y relative.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINSEP dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 11 Octobre 2018

Le **MINISTRE**

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

DECISION N°104/D/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/ DU 11 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/FODECC/CIPM/2018 DU 16 AOUT 2018 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDE CHARGE DE LA REALISATION D'UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES EXERCICES 2006 A, 2016 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'ADMINISTRATEUR DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

VU la Constitution du Cameroun ;
VU la Loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;
VU la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
VU la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
VU le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
VU le Décret N°2006/085 du mars 2006 portant organisation et fonctionnement du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;
VU le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;
VU le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
VU le Décret N°2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
VU le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU La Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
VU La Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
VU le Recrutement de Monsieur NENGUE SAMUEL DONATIEN en qualité d'Administrateur du FODECC ;
VU le Contrat de travail de Monsieur NENGUE SAMUEL DONATIEN signé le 17 novembre 2016 ;
VU L'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/FODECC/CIPM/2018 du 16 août 2018 en vue du recrutement d'un Cabinet ou Bureau d'Etudes chargé de la réalisation d'un audit Comptable et Financier des Exercices 2006 à 2016 au Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;
Considérant la proposition d'attribution objet de la correspondance N°052/L/FODECC/CIPM/P/S/2018 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés du FODECC en date du 10 octobre 2018 ;
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er : Les prestations, objet de l'Appel d'Offres sus visé sont, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribuées à AXYS SARL, BP : 6137 Douala,
Tél : 237 222 206 980 / 699 951 818 pour un montant TTC Francs CFA de 42 453 000.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 11 Octobre 2018

Le L'ADMINISTRATEUR P.o LE CHEF DE DEPARTEMENT ADMINSTRATIF ET FINANCIER

KAKMANI DEUSSOM Christophe

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N°00690/D/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 10 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MINEPIA/CMPM/2018 DU 27 AOUT 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE DU BATIMENT R+1 DU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES A MVOG-BETSI (YAOUNDE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2018;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Entreprises et Établissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018.

Considérant le dossier d'appel d'offres, en procédure d'urgence, pour une un appel d'offres national ouvert n°00005 /AONO/MINEPIA/CMPM/2018 du 27 août 2018 relatif aux travaux de réfection de la toiture du bâtiment R+1 du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales à Mvog-Betsi (YAOUNDE).

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets AMOUGOU ET FRERES, BP 7680 Yaoundé	Quatorze millions trois cent neuf mille six cent quatre-vingt-douze (14 309 692)	MINEPIA à Mvog-Betsi/Yaoundé	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 10 Octobre 2018

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00689/D/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 10 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE A LA CONSULTATION, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00006 /DC/MINEPIA/CMPM/2018 DU 24 AOÛT 2018 RELATIF A L'ACQUISITION DES MATERIELS D'INSPECTIONS SANITAIRES VETERINAIRES AU MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2018;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Entreprises et Établissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018.

Considérant le dossier de consultation, en procédure d'urgence, pour une demande de cotation n°00006 /DC/MINEPIA/CMPM/2018 du 24 août 2018 relatif à l'acquisition des matériels d'inspections sanitaires vétérinaires au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales.

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets SEPACA, BP 13 319 Yaoundé	Dix millions sept cent trente-deux mille cinq cent (10 732 500)	DSV du MINEPIA à Yaoundé	Cinquante (50) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 10 Octobre 2018

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

**DECISION N°256 /D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/BAO/2018 DU 11 OCTOBRE 2018 PORTANT
ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°
120/DC/MINSEP/CMPM/2018 DU 14 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU
AU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique, Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution ;
Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
Vu le décret N°2012/346 du 1er octobre 2012 portant organisation du Ministère des Sports et de l'Education Physique ;
Vu le décret 2018/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
Vu les nécessités de service.

Décide :

Article 1er : L'entreprise ci- après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature des prestations	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS CHALLENGE BUSINESS BP : 8230 YAOUNDE	FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU AU MINSEP	15 979 500	15 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 11 Octobre 2018

Le **MINISTRE**

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MBÉRÉ

**DECISION MUNICIPALE N° 012/DM/C/DJ/SG/2018 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ
N°007/LC/R-AD/D-MB/DDMP/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
SALLES DE CLASSE À YAMBA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG

Vu La Constitution

Vu La Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu La Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes

Vu Le Décret N°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes et Etablissements Communaux et les textes Modificatifs Subséquents ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics en ses article 180-181 et 182 alinéa (e)

Vu Le Décret N°78/485 du 09 Novembre 1978 fixant les applications des chefs de circonscriptions administratives et des organismes et personnels chargés de les assister dans l'exercice de leurs fonctions modifié et complété par le Décret N° 79/124 du 18

Janvier 1979;

Vu Le Décret N°2017/343 du mars 2017 portant nomination de Monsieur MVOGO MAKIH, SYLYAC, aux fonctions de Préfet du Département du MBERE ;

Vu Le Décret N° 92_/127 du 26 juin 1992 Portant création de la Commune de DJOHONG ;

Vu l'Arrêté N° 0000013I/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013, constatant l'élection de Monsieur OUMAROUISSAMA, en qualité de Maire et ses Adjoints ;

Considérant la lettre de mise en demeure du 17 juillet 2018

Considérant le PV de constat de carence et de défaillance du 19 septembre 2018 par la commission technique et les recommandations y relatives

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er : le Marché, objet de la lettre commande N°007/LC/R-AD/D-MB/DDMP/2018 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à YAMBA est résilié à compter du 20/09/2018

Article 2 ; la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DJOHONG le 20 Septembre 2018

Le PREFET

OUMAROU ISSAMA

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°D13-239/AONO/ MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2018 DU 09 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR LA CONCEPTION ET LA PRODUCTION DES MESSAGES DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA EN DIRECTION DES POPULATIONS VULNERABLES ET L'ELABORATION DES STRATEGIES DE DIFFUSION VIA L'APPLICATION MOBILE.

FINANCEMENT

FONDS MONDIAL (NFM) , LE FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME- ANNÉE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'une agence de communication en vue de la conception et la production des messages de lutte contre le VIH et le SIDA en direction des populations vulnérables et l'élaboration des stratégies de diffusion via l'application mobile.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de six millions six cent cinquante neuf mille cinq cent quatre vingt (6 659 580) FCFA Hors taxes, soit sept millions neuf cent quarante un mille sept cent quarante neuf (7 941 749) FCFA TTC.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux agences de communication agréées par le Ministère de la Communication, personne morale, disposant d'une expérience avérée dans le domaine de la communication pour le développement.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme- Année 2018 pour la partie Hors Taxes et le Budget de l'Etat pour les taxes.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) sis à l'immeuble de la Santé situé à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) à Yaoundé, Tél./fax : 222 22 10 21 dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) sis à l'immeuble de la Santé situé à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) à Yaoundé, Tél./fax : 222 22 10 21 sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme de quinze mille (15 000) francs CFA.

7. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées contre récépissé aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) sis à l'immeuble de la Santé situé à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) à Yaoundé, Tél./fax : 222 22 10 21 au plus tard le **07 novembre 2018 à 10 Heures** et devra porter la mention:

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° D13-239/AONO/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18 DU 09 OCTOBRE 2018
EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR LA CONCEPTION ET LA
PRODUCTION DES MESSAGES DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA EN DIRECTION DES POPULATIONS
VULNERABLES ET L'ELABORATION DES STRATEGIES DE DIFFUSION VIA L'APPLICATION MOBILE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de cette prestation est de vingt (20) jours.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des finances d'un montant de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA et valable pendant trente jours au delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps : ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques en premier temps et ouverture des offres financières en deuxième temps.

- L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **07 novembre 2018 à 11 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du CNLS dans la salle de réunions du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) sise à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier.

- Les offres financières seront ouvertes à une date ultérieure.

11. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Documents falsifiés ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché antérieur ;
- Absence de l'agrément du MINCOM au soumissionnaire comme agence de communication ;
- note technique inférieure à 70 points sur 100.

Après l'ouverture du dossier administratif et technique par la commission compétente, les offres déclarées recevables seront confiées à une sous-commission d'analyse pour évaluation.

La sous-commission évaluera les propositions sur la base de leur conformité aux Termes de référence et aux prescriptions du DAO, à l'aide des critères d'évaluation, des sous critères et du système de points spécifiés dans le présent DAO. Chaque proposition conforme se verra attribuer un score technique (St). Toute proposition n'atteignant pas le score technique minimum spécifié dans le présent DAO sera rejetée.

Les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu le score technique minimum requis seront ensuite ouvertes. La sous-commission procédera à la vérification des calculs et à la correction des erreurs éventuelles, un score financier (Sf) sera attribué à chaque proposition financière.

*. Principaux critères d'évaluation

Evaluation Technique

N°	Critères	Points /100
01	Présentation générale des offres	05
02	Expérience prouvée dans la conception et la production des messages de sensibilisation, dans la gestion des médias, dans les campagnes média et de communication dont l'une au moins dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA et références du Consultant pour les missions similaires	30
03	Compréhension des termes de référence	10
04	Plan et méthodologie du travail par rapport aux TDR	25
05	qualification et compétence du personnel clé	30
	Total Score technique (St)	100

N.B : Toute proposition ayant obtenu un score technique inférieur à 70/100 points ne sera pas éligible à l'analyse financière.

*. Evaluation Financière

L'évaluation financière se fera de la manière suivante: $Sf = 100 \times Fm/F$.

Sf est le score financier de l'offre considérée ;

Fm est le montant du moins disant parmi les soumissionnaires qualifiés après l'évaluation technique ;

F est le montant de l'offre considérée.

12. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection basée sur « la qualité technique et le coût. ».

Le marché sera attribué au Consultant dont l'offre aura été évaluée la mieux disante c'est-à-dire ayant obtenu la note globale la plus élevée. Note globale (NG) = $(0,7 \times St) + (0,3 \times Sf)$.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Section Passation des Marchés du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida sis derrière la Croix Rouge Camerounaise à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové, porte 010, B.P : 1 459 Yaoundé, Téléphone 222 22 57 58.

YAOUNDE le 9 Octobre 2018

Le *MINISTRE*

MAMA FOU DA André

COMMUNE DE MINDOUROU

DECISION MUNICIPALE N°002/DM/C/MROU/SG/CMP/2018 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°005/AONO/C/MROU/CIPM/2016 DU 16/06/2016 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MINDOUROU (CMA) DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST, (BLOC D'HOSPITALISATION).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mindourou
Officier de l'Ordre du Mérite Camerounais
(Autorité Contractante)

DECIDE:

Article 1er : La lettre-commande N°005/AONO/C/MROU/CIPM/2016 du 16/06/2016 pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre Médical d'Arrondissement à Mindourou, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (bloc d'hospitalisation) avec l'entreprise **ETS B&GAT BP:12115 Yaoundé, Tel: 699 979 037**, d'un montant TTC de **18.422.467 (dix-huit millions quatre cent vingt-deux mille quatre cent soixante-sept)** est à compter de la date de signature de la présente décision résiliée aux torts de l'entreprise pour la non-exécution des termes de la mise en demeure N°009/MED/C/MROU/SG/ST/2017 du 29/12/2017 et le retard dans l'exécution de son contrat entraînant d'une part les pénalités de 10% du montant toutes taxes comprises de la lettre commande et d'autre part de la forclusion du crédit.

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article 184 du Code des Marchés Publics, l'entreprise **ETS B&GAT BP; 12115 Yaoundé, Tel: 699979 037** est interdit de soumissionner pour un nouveau marché public pendant une période de deux (02) ans à compter de la date de signature de la présente décision.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics, le Délégué Départemental des Travaux publics (Ingénieur du marché), le Délégué Départemental des Marchés Publics du Haut-Nyong, le Contrôleur Financier la Commune de Mindourou sont chacun en ce qui le concerne chargés de l'application de la présente décision qui sera enregistrée puis communiquée partout ou besoin sera.

MINDOUROU le 30 Juillet 2018

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

COMMUNE DE MINDOUROU

DECISION MUNICIPALE N° 001/DM/C /MROU /SG/CMP/2018 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 006/AONO//C/MROU/CIPM/2016 DU 16/06/2016 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À MINDOUROU, DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mindourou
Officier de l'Ordre du Mérite Camerounais
(Autorité Contractante)

DECIDE:

Article 1er: La lettre-commande N°006/AONO/C/MROU/CIPM/2016 du 16/06/2016 pour l'exécution des travaux de construction d'une bibliothèque municipale à Mindourou, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est avec l'entreprise **ETS OBED NET SARL BP 1 274 GAROUA TEL : 673 956 365, d'un montant TTC de 44. 048.336 (quarante-quatre millions quatre-huit mille trois cent soixante-six)**, est à compter de la date de signature de la présente décision résiliée aux torts de l'entreprise pour la non-exécution des termes de la mise en demeure N°004/MED/C/MROU/SG/ST/2018 du 25/06/2018 et le retard dans l'exécution de son contrat entraînant d'une part les pénalités de 10% du montant toutes taxes comprises de la lettre commande et d'autre part de la forclusion du crédit.

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article 184 du Code des Marchés Publics, l'entreprise **ETS OBED NET SARL BP 1 274 GAROUA TEL ; 673 956 365** est interdit de soumissionner pour un nouveau marché public pendant une période de deux (02) ans à compter de la date de signature de la présente décision.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics, le Délégué Départemental des Travaux publics (Ingénieur du marché), le Délégué Départemental des Marchés Publics du Haut-Nyong, le Contrôleur Financier la Commune de Mindourou sont chacun en ce qui le concerne charges de l'application De la présente décision qui sera enregistrée puis communiquée partout besoin sera.

MINDOUROU le 30 Juillet 2018

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

COMMUNE DE NDOBIAN

DECISION MUNICIPALE N°44 /DM/CNDOB/SG/2018 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°001C/LC/CNDOB/2018 DU 16/05/2018 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.NDOB/CIPIV1/2018 DU 17/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE FANDA (LOT 3)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOBIAN

Vu La Constitution;

Vu La Loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'Orientation de la Décentralisation;

Vu La Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes;

Vu La Loi N° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu Le Décret N°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant tes pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes et Etablissements communaux, ensemble ses modificatifs subséquents;

Vu Le Décret N°77/2003 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, ensemble ses modificatifs subséquents;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics;

Vu Le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur AMOUGOU François aux fonctions de Préfet du Département du NKAM;

Vu La Délibération n°001/D/CNDOB/SG/2018 du 12 Mars 2018 portant élection de Monsieur MANTAP Dieudonné aux fonctions de Maire de la commune de Ndobian ;

Vu Les dispositions de la Lettre-Commande N°001C/LC/CNDOB/CIPM/2018 du 16 Mai 2018 ;

Vu L'ordre de service N°004/OS/CNDOB/2018 du 01 Août 2018 portant Mise en Demeure de l'Entreprise E.C.E prescrivant le démarrage des travaux ;

Vu Le procès-verbal de constat de défaillance du 13 Septembre 2018 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE:

Article 1 La Lettre-Commande N°001C/LC/CNDOB/CIPM/2018 du 16/05/2018 est résiliée conformément aux dispositions en vigueur.

Article 2: L'Agence de Régulation des Marchés Publics est chargée de la mise en oeuvre de la présente décision en ce qui la concerne.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

NDOBIAN le 2 Octobre 2018

Le MAIRE

MANTAP Dieudonné

COMMUNE DE NDOBIAN

DECISION MUNICIPALE N°45/DM/CNDOB/SG/2018 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°001AC/LC/CNDOB/2018 DU 16/05/2018 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.NDOB/CIPIV1/2018 DU 17/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE DE MOYA (LOT I)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOBIAN

Vu La Constitution;

Vu La Loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'Orientation de la Décentralisation;

Vu La Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes;

Vu La Loi N° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu Le Décret N°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant tes pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes et Établissements communaux, ensemble ses modificatifs subséquents;

Vu Le Décret N°77/2003 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, ensemble ses modificatifs subséquents;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics;

Vu Le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur AMOUGOU François aux fonctions de Préfet du Département du NKAM;

Vu La Délibération n°001/D/CNDOB/SG/2018 du 12 Mars 2018 portant élection de Monsieur MANTAP Dieudonné aux fonctions de Maire de la commune de Ndobian ;

Vu Les dispositions de la Lettre-Commande N°001C/LC/CNDOB/CIPM/2018 du 16 Mai 2018 ;

Vu L'ordre de service N°004/OS/CNDOB/2018 du 01 Août 2018 portant Mise en Demeure de **l'Entreprise E.C.E** prescrivant le démarrage des travaux ;

Vu Le procès-verbal de constat de défaillance du 13 Septembre 2018 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE:

Article 1 La Lettre-Commande N°001C/LC/CNDOB/CIPM/2018 du 16/05/2018 est résiliée conformément aux dispositions en vigueur.

Article 2: L'Agence de Régulation des Marchés Publics est chargée de la mise en œuvre de la présente décision en ce qui la concerne.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

NDOBIAN le 2 Octobre 2018

Le MAIRE

MANTAP Dieudonné

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm